

Duché-Paierie	terre à laquelle était attaché le titre de Duc et de Pair.
Emphytéotique	se dit d'un bail conclu pour au moins dix-huit ans et au plus quatre-vingt-dix-neuf ans donnant à bas prix un immeuble ou une terre à un locataire qui s'oblige à des améliorations.
Façonnier	ouvrier travaillant à façon.
Franc-alleu	terre libre et en pleine propriété affranchie de toute servitude envers un seigneur. Le contraire d'un fief.
Fief	terre, seigneurie que l'on tient d'un seigneur dominant, à charge de lui payer redevance et de lui prêter foi et hommage.
Feudataire	possesseur d'un fief. Vassal qui devait foi et hommage à son suzerain.
Finage	étendue du territoire d'une commune ou d'un lieu-dit. Autrefois circonscription juridique.
Foi et hommage	terme de jurisprudence féodale. Reconnaissance que le vassal doit en qualité de vassal à son seigneur.
Fourche patibulaire	gibet à plusieurs piliers que les seigneurs hauts justiciers avaient le droit d'élever dans la campagne.
Gabelle	impôt sur le sel avec obligation pour chaque sujet d'acheter tous les ans une certaine quantité de sel
Gros	monnaie ancienne. Voir mesure.
Hoirie	héritage.
Hourd	galerie de bois établie autrefois en encorbellement au sommet des murailles d'un château pour en battre directement le pied.
Limes Germanicus	ligne de frontière entre les Gaules et les peuples germains et barbares établie par un général romain. (Tibère Germanicus)
Lods	redevance due au seigneur sur les héritages. Droits perçus par le tabellion pour la constitution d'un acte.
Maille	petite monnaie de cuivre.
Manouvrier	homme de corvée.
Meix	équivalent de "Mas" en Provence. (Origine latine <i>Mensa</i> .)
Messier	garde préposé à la surveillance des récoltes de fruits à l'époque de leur maturité.
Mouvance	état de dépendance d'un domaine par rapport au fief dont il relevait.
Muids	voir mesure.
Noblesse d'extraction	noblesse la plus ancienne trouvant ses sources à l'époque des croisades.

Orvale	plante parasitaire de la vigne.
Ouvrée	voir "mesures".
Parcours (droits de.)	droit de pâture de commune à commune qui n'était pas sans rappeler le nomadisme ancien.
Poinsons	vieux français. Récipient pour divers liquides dont le vin. Contenance inconnue.
Portanteux	du latin "portantosus" ce qui pourrait vouloir dire : outré, exagéré.
Reitres	cavalier, communément appelé soudard, sans foi ni loi. (De l'allemand "reiter")
Relever au fief	mouvance ou dépendance des fiefs à l'égard les uns des autres.
Remuage	action de rentrer du vin, du blé.
Retondeurs	(ou rotondeurs) surnom donné à des hommes d'armes qui, chargés de punir les brigands, aggravaient le mal par leurs propres pillages.
Seigneur engagiste	seigneur auquel il avait été donné en gage un domaine pour garantir le remboursement d'un emprunt contracté par le trésor royal.
Sénéchal	officier royal ou féodal chef de justice.
Sol	voir mesure.
Souloir	du latin "soléré" : avoir une coutume.
Taille	impôt direct auquel était soumis jusqu'en 1789 les roturiers.
Templiers	chevaliers du Temple. Ordre militaire et religieux fondé en 1189 qui se distingua en Palestine lors des croisades; ils devinrent possesseurs d'immenses richesses et très puissants. Leur ordre fut dissous en 1312 par le pape Clément V et exterminé en partie par Philippe le Bel.
Terrier	dénombrement des terres relevant d'une seigneurie et détail des droits, cens et rente qui lui sont dus. (Ancêtre du cadastre.)
Toison d'Or	ordre de chevalerie créé en Bourgogne par Philippe le Bon.
Toppes	lieux incultes, terres en jachères.
Vaine pâture	droit collectif permettant au troupeau communal de paître sur les jachères, friches, broussailles et sur tous les terrains dès que la récolte était levée. Une loi de 1889 confirme la suppression de cet usage.
Vent de galerne	vent du N.N.Ouest. Terme utilisé surtout dans l'ouest de la France.
Viguiier	magistrat qui rendait la justice avant 1789.